

Les blessures de l'exil : embarras et cauchemars

Pascale Moins, le 12 avril 2018

« Clinique des effets de l'exil » Cycle de conférences avec le Pôle Rosa Luxembourg. AMC-PSY sous la coordination de Pascale Belot Fourcade, discutant Claude Chevrier

« L'homme... possède ce caractère de ne pas être attaché à la terre par des racines »
(Epictète, *Entretiens*, III, 24, 9)

« Une langue, entre autres, n'est rien de plus que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissé persister. » (Lacan, *L'Étourdit*, 1973, Scilicet p. 47)

~~~~~

### Introduction

Dans son livre intitulé *Le Monde d'hier*, Stefan Zweig relate son expérience d'avant 1914, où il avait été surpris dans cette expérience de la situation d'immigrant de trouver, en l'espace de deux jours, de multiples opportunités de travail, de modes de vie, une insertion facile dans le monde et on pourrait dire dans le discours de l'Autre.

Bien plus tard, à l'aube des années 40, il consigne ainsi sa nouvelle expérience : « Personne ne s'informait de ma nationalité, de ma religion, de mon origine et- ce qui peut paraître fantastique dans notre monde d'empreintes digitales, de visas et de rapports de police, j'ai voyagé sans passeport » (*Le Monde d'hier. Souvenir d'un Européen*, Paris, Belfond, 1993, page 238). Auparavant l'immigré était celui qui partait d'un pays pour trouver une place dans un autre. Cet immigré là existe de moins en moins et aujourd'hui le sujet autre fois dénommé immigré est très souvent ce qu'on appelle un "sans-papiers". Le migrant n'a pas de statut civil ou légal dans la communauté où il veut entrer qui lui impose des critères de plus en plus difficiles à satisfaire. C'est le signe actualisé de la ségrégation annoncée jadis par Jacques Lacan dans le paragraphe souvent cité de sa Proposition... de 1967 : « Notre avenir de marché commun trouvera sa balance d'une extension de plus en plus dure des procès de ségrégation » (Lacan, *Autres écrits*, Paris, seuil, 2001, page 257).

La ségrégation est d'un tout autre ordre que l'exclusion, (Charles Melman nous le rappelle dans un article sur " Les exclus, l'exclusion et ses conditions logiques et politiques", JFP, numéro 34)), elle est du côté de la forclusion, forclusion de l'altérité.

Alors, celui qui ne peut être reconnu comme un sujet de droit, le " sans papiers" incarne et préfigure le nouvel objet dont le destin d'objet non recyclable qui touche un par un le plus

intime du sujet humain contemporain. Quels discours et quelles impasses ? Comment permettre de débarrasser ce sujet de cette identification à l'objet sans-papiers ? Entre position subjective et condition sociale, qu'est ce qui est possible pour un sujet en exil ?

### **Questions préalables**

Ce n'est sans doute pas tout à fait pareil de migrer pour fuir une guerre, des conditions effroyables et de fuir ou s'exiler ailleurs pour des questions politiques et surtout de savoir qu'on va écrire, faire des études, être un chercheur ou bien, être un « sans papiers », un "sans place" et "sans lieu" dans le pays d'arrivée. Ce n'est plus pareil aujourd'hui.

Exil, migrants, langue : immigrés et migrants

Comment faire hospitalité ? Comment faire " asile", " soins si besoin " ?

Quand il y a un exil, comment faire pour que la dimension d'altérité ne soit pas occultée par celle de l'étrangeté ? Comment entendre et faire accueil puis rencontre de quelqu'un " qui n'est pas dans sa langue maternelle et avec moi qui ne suis pas dans la mienne " ? Est ce que j'entends encore quelque chose ?

Qu'est ce qui va garantir un "chez soi " dans une autre langue ? Peut-être est ce impossible (un possible) ?

C'est une question, une question que je me pose à chaque fois que je rencontre une personne qui m'est adressée par un organisme d'aide et d'accueil des demandeurs d'asile, un CADA le plus souvent, ou un médecin d'un centre de santé, un psychologue du centre Minkowska qui m'adresse cette personne migrante parce qu'elle présente des symptômes dits psychiatriques ou des difficultés psychologiques.

Il y a donc au départ un tiers, un médecin, un éducateur, un travailleur social qui a repéré chez un demandeur d'asile, une difficulté, un retrait, des bizarreries dont il a fait l'hypothèse que cela relève de la psychiatrie. Il y a cette hypothèse d'une dimension pathologique, d'une souffrance qui peut être traitée ou qui relève d'un suivi.

### **Clinique**

Puisque c'est à chaque fois au " un par un ", je ne vais pas faire une liste exhaustive de la clinique que j'observe mais je propose d'en faire un peu le repérage structurel.

C'est important de repérer les structures subjectives autant que cela est possible pour discerner les effets subjectifs de l'exil. Vous avez entendu parler des errances migratoires et psychose par F. Frachon, du sans lieu par D. Brillaud, de la question du traumatisme et

de la psychose par B. VANDERMERSCH. Ce sont des histoires folles, complexes également sur les plans social, culturel et sociétal, il est important de ne pas y ajouter un flou clinique. Je reçois des personnes qui sont toujours suivies, aidées, appuyées par une structure sociale.

Il peut s'agir d'une migration avec un voyage pathologique, cela m'est arrivé de recevoir un monsieur complètement halluciné et ayant fui son pays pour fuir des voix. Il leur parlait derrière les murs de mon bureau et je l'ai hospitalisé. Il y a bien sur les tableaux plus compliqué d'errances qui sont reprises dans le social à travers les trajets migratoires et qui sont des errances du côté de la psychose. La question des injonctions hallucinatoires au travers des voix mais également la question du statut clinique d'hallucinations auditives repérables comme telles et qui viennent répéter des propos qui ont été des propos relevés, à l'origine au départ de l'exil.

Il y a tous les tableaux de pathologie dite post-traumatique bien sûr avec des cauchemars qui sont constitués par des scènes revécues chaque nuit, scènes d'enfermement, scènes de violences physiques subies avec angoisses, insomnie et sursaut.

On voit des états de sidération qui perdurent.

Il y a toute la symptomatologie du côté du corps, avec des céphalées, il y a un nombre incalculable de personnes qui demandent du " Doliprane \*" et qui ont des douleurs pulsatiles, des maux de tête, " quelque chose qui ne passe pas", c'est formulé comme ça "qui ne passe pas dans la tête", des douleurs du corps, des douleurs au cœur, avec parfois une mise en lien des douleurs avec les cicatrices, traces, marques de la migration. Il arrive que le corps soit très abîmé avec des infections, des séquelles de viols non-dits.

Il y a bien sûr toute la pathologie étiquetée "dépressive " qui va de la tristesse à quelque chose d'une mélancolisation.

Et puis, il y a des symptômes un peu particuliers qui indiquent combien l'exil est un déracinement, qui se traduit dans le réel avec une personne qui se perd en permanence dans l'espace, dans le temps non pas parce qu'elle ne sait pas lire l'heure, non pas parce qu'elle ne sait pas se repérer mais qui se perd ou qui oublie, s'oublie. Ce sont des effets subjectifs plus subtils mais très importants à saisir en lien avec l'atopie, un lieu en dehors des lieux, une absence de lieu.

Le registre discursif et la barrière de la langue.

C'est à chaque fois différent, bien évidemment au niveau de l'histoire, des symptômes, de l'expérience, de ce que ils peuvent en dire et en rapporter.

Il y a peut-être cependant deux temps presque toujours :

Un premier temps qui concerne le récit, le récit de migration avec les violences subies là-bas dans le pays d'origine, violence physique, violence psychique, ensuite tous les drames et le vécu du trajet migratoire et puis les violences subies parfois ici dans le pays d'arrivée, le pays dit d'accueil. J'utilise le mot violence pour ne pas euphémiser l'affaire mais pour éviter aussi d'utiliser le terme de vulnérabilité qui est un petit peu compliqué en clinique et plus référé au champ du social.

Un second temps qui se déroule en même temps que l'on se voit et qui est au présent quant aux symptômes et quant à ce qu'ils vivent ici : l'ennui, la découverte. C'est dans ce temps là que peuvent surgir les questions de l'exil et de la nostalgie, dans l'après-coup.

Ensuite, plus que la question de la structure, c'est le registre de la détresse, l'hilflosigkeit et ses articulations dans l'exil et la migration qu'il est important de pouvoir travailler. L'obligation d'en passer par un assujettissement renouvelé au Autre pour l'exilé est une condition d'existence. C'est Pascale Belot Fourcade qui le note dans l'introduction faite à une table ronde lors des journées de l'ALI sur exil et migration.

## **Histoires cliniques**

Pour revenir à la question du singulier, puisque cette question de la migration, de l'immigration et de l'exil a une tendance à nous installer dans le général, à nous embarrasser, à nous borner ou nous border, je vais reprendre trois prises en charge clinique. J'ai intitulé mon propos : les blessures de l'exil : embarras et cauchemars car je souhaitais exposer des histoires qui n'étaient pas a priori liées à la psychose.

### **1) Les embarras d'un jeune homme**

C'est un jeune homme d'origine afghane de 22 ans aujourd'hui et que je reçois depuis deux ans. Il m'avait été adressé par le CADA d'un département d'Ile-de-France pour une tristesse, des cauchemars et pour un isolement. Ce n'est pas un patient psychotique et c'est pourquoi j'ai choisi d'en parler pour évoquer "les blessures de l'exil".

Je l'ai reçu pour la première fois fin décembre 2016. Il est triste, il pleure, Il se plaint de ne plus dormir car il est réveillé par des cauchemars où se déroule des scènes de combat. Très

vite, il me dit qu'il ne sait absolument plus rien de sa famille et qu'il essaye de garder l'image de son père, l'image de sa mère et de sa sœur dans sa tête. Il a beaucoup de maux de tête et il s'est cassé un pied en sautant d'un camion au Soudan et cela lui fait mal. Il a eu un traitement dans un service de psychiatrie d'urgence mais il ne supporte pas d'être assommé. Il tient à conserver une vigilance permanente. Il est en attente d'une réponse de l'OFPRA, « organisme français de protection des réfugiés et apatrides » où il a déposé une demande d'asile. Il est dans une intranquillité totale.

Il est né en Afghanistan, d'une famille avec une petite sœur un père et une mère, son père est parti travailler en Iran, il a donc été scolarisé en Iran, il parle le persan. À l'âge de 13 ans, il a été incarcéré en Iran dans un centre de réfugiés pour mineurs puisque il n'avait pas de papier, sa famille n'avait pas de papier en Iran. Cela s'est produit plusieurs fois. Il connaît l'exil depuis l'enfance, l'exil "objectif ", cela ne le protège pas contre les effets subjectifs de l'exil.

Ces rejets de l'Iran à l'égard de sa famille se sont produit plusieurs fois jusqu'à ce que à l'âge de 19 ans, il ait été mis en prison puisque on lui a à nouveau demandé des papiers qu'il n'avait jamais eu mais là il était majeur et il a du ensuite retourner en Afghanistan. Il ne connaît pas les raisons pour lesquelles sa famille est partie vivre en Iran quand il était petit mais il sait qu'ils ont toujours été "sans-papiers". En Afghanistan, il a été hébergé chez un ami de son père et il a aidé dit-il une jeune fille à fuir un mariage avec un taliban. Il l'a aidé à s'enfuir et il s'est retrouvé lui-même poursuivi et menacé de mort. Il est l'objet d'une menace de lapidation.

Arrivé en Europe en 2013, après un long périple par le Soudan, la Grèce, l'Italie, il a vécu en Allemagne, au Danemark et en Suède où il est resté apprendre l'anglais, faire une formation en cuisine restauration jusqu'à ce qu'il ait dû quitter la Suède. Et il est arrivé en France en septembre 2015.

Derrière une façade extrêmement souriante, il oscille entre l'ennui, les angoisses, un sentiment d'exclusion, un grand isolement et des cauchemars. Après une première période, il va un peu mieux il apprend le français, il joue au football, il dort mieux, il a moins de maux de tête, il arrête le traitement qui l'endort trop dit il. Les cauchemars se transforment, il raconte des sensations de réveil par "quelque chose qui n'est ni un animal ni un humain et qui vient le pousser".

Il a un premier refus de l'OFPPRA, l'entretien ne s'est pas très bien passé le traducteur a déclaré qu'il n'était pas d'Afghanistan, qu'il n'était pas Hazara et il est très angoissé d'être renvoyé. À nouveau, il ne dort plus ou il cauchemarde (les cauchemars reprennent les rejets dont il a été objet à plusieurs reprises de la part de l'Iran à partir de l'âge de 13 ans). Il est absent à des rendez-vous alors qu'il est toujours régulier, il se perd, il ne retrouve pas le bâtiment, il ne reconnaît plus les lieux il doit aller. Il exprime un découragement et me dit qu'il pense que tout cela est beaucoup trop difficile pour lui. C'est à nouveau la détresse. Ce sont les effets subjectifs de l'atopie, du "sans lieu".

Il reprend une question qui est une incertitude, une incertitude dont il souffre, il ne sait pas s'il a bien fait d'avoir agi comme il l'a fait et c'est compliqué pour lui d'avoir dû tout laisser du jour au lendemain. C'est cette question, autour de sa famille qu'il a laissée et de cette fille qu'il a aidée puis laissée, qu'il pose. Par rapport au courage, par rapport à la loyauté et par rapport au choix. Aurait-il pu faire autrement et autre chose ? C'est un sujet pensant Cela se passe au niveau de l'énoncé mais on peut y entendre une certaine énonciation. Et on y retrouve la question de la trahison faite au père.

Je l'engage à poursuivre les cours de français qu'il a commencé et il se débrouille plutôt bien. Il retrouve trois cours de français par semaine et de la lutte, il fait de la lutte ce qu'il faisait en Iran dans un club en région parisienne. Il remarque qu'ici on fait plutôt du bodybuilding que de la lutte. Fin 2016, il retrouve sa famille par les réseaux sociaux et il est très ému. Il a retrouvé un peu de "chez-soi " par le biais de ce contact éphémère par écran et par téléphone. Cela le remet un peu d'aplomb par rapport aux vacillements qu'il a pu éprouver.

Il se met à venir me voir, habillé en costume cravate, il a fait son curriculum vitae mettant en avant sa formation dans la restauration souhaitée mais il réfléchit beaucoup à un métier pour l'avenir et me dit se sentir peut être trop timide pour ce travail. Entre-temps, il a obtenu une reconnaissance de séjour au titre de l'asile politique et a donc un permis de séjour avec un permis de travailler. Il a 21 ans, il veut poursuivre l'étude du français puis aimerait aller au lycée et voudrait étudier les sciences politiques mais c'est très difficile pour lui qui est allé peu à l'école même si il connaît plusieurs pays. Il veut donc faire autre chose de sa vie et dans la vie.

La question de savoir ce qu'il a laissé dans son pays et de ce qu'il peut faire dans le pays d'arrivée croise celle de savoir ce qu'il n'a pas pu faire là-bas et qu'il ne voudrait pas répéter ici. Ce sont ses embarras.

Il parle de mieux en mieux français et début 2018 il souhaite que nous fassions l'entretien en français. Il suit des cours de théâtre et mais explique cela lui plaît beaucoup. Il passe à l'anglais.

Assez naïvement je lui demande s'il connaît Molière. Il me parle plutôt de cinéma et évoque de films qu'il a vu récemment. Je lui demande toujours naïvement s'il connaît Attiq Rahimi, qui est écrivain afghan et qui a fait un film à succès : *Syngué sabour*. Cela le fait rire car je lui apprends qu'il existe un cinéma afghan (Comment être persan ? Montesquieu) et il me dit que cela ne passe pas du tout comme ça en Afghanistan.

Il a déjà vu deux films, l'un avec Jean-Claude Van Damme et l'autre sur le père Noël. Il fait alors le projet de pouvoir être un jour acteur et figurant en tout cas en attendant de maîtriser la langue. Il fera cela à côté de ce qu'on lui propose qui est une formation en soudure. Il continue à venir me voir régulièrement pour cette question de comment se tient-on dans sa vie et quel choix fait-on. Il a une douleur de la séparation de sa famille et de l'impuissance (l'impossibilité) avec laquelle il doit vivre.

Il a 22 ans et parle assez bien français. Nous avons mis fin à nos entretiens. Mais il est convenu que s'il le souhaite il peut venir me voir pour me dire où il en est où si cela est à nouveau difficile pour lui

## **2) Une femme remarquable**

Madame T. est une femme de 35 ans, qui vient de RDC (République démocratique du Congo) et qui m'est adressée par le centre Gynepsy. Elle a été torturée et il est évoqué un syndrome post traumatique, des cauchemars et des phobies sociales. Ce sont les seuls éléments qui sont notés sur la lettre d'adresse.

Je la reçois en 2017, c'est une belle et grande femme qui s'exprime facilement, très intelligente et qui me confie assez vite qu'elle ne peut plus supporter de voir du monde, d'avoir du bruit autour d'elle. Elle ne supporte pas d'être sans travail, de ne pas avoir de chez soi, elle se promène sans but dit-elle. Son caractère s'est, selon elle, transformé, elle est devenue triste, elle pleure, elle est angoissée à chaque fois qu'elle voit la police et elle

ne dort absolument plus du tout. Durant ce premier entretien, elle s'endort devant moi. On pourrait dire qu'elle s'absente et elle m'explique qu'elle a une somnolence diurne permanente, elle s'absente ou bien elle peut se détendre puisque toute la nuit elle est sur le qui-vive face à ce qui est nommé cauchemars. Et ce sont des ruminations et la reviviscence des scènes de torture qu'elle a subies en prison, qui surviennent en boucle la tiennent éveillée puisqu'elle ne dort pas. C'est ce que l'on appelle un élément important du syndrome de stress post traumatique ou psycho traumatisme chronique. Elle est hantée chaque nuit par les reviviscences des violences, les sentiments de mort, les tortures subies. Ce traumatisme, ce psycho traumatisme chronique psychique est aussi responsable d'altérations cognitives, de pertes de mémoire, de difficulté à fixer l'attention, à apprendre. C'est donc un état qui va rendre plus difficile les démarches de régularisation car pour elle et pour d'autres, quelqu'un qui reste sans papiers, sans travail sans aucun revenu va voir beaucoup plus de mal à s'en sortir et ceux qui finissent par obtenir un titre de séjour comment à avoir une perspective de vie, à sentir beaucoup mieux et finissent par sortir de leur histoire et de la sidération dans laquelle ils se trouvaient pris.

Elle est en France depuis quelques mois, elle vit chez un ami et une amie qui la loge. Elle a laissé en RDC sa mère, son père, ses frères et deux enfants de 13 et 11 ans qui sont élevés par sa mère. Elle a laissé un salon de coiffure dont elle s'occupait et les activités militantes qui lui ont valu la prison, la torture, les viols durant plusieurs mois. Elle a fui, aidée, est venue en avion depuis Brazzaville. Elle a fait une demande d'asile et de reconnaissance de la qualité de réfugiée en 2016 et Le directeur général de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a rejeté sa demande, elle a donc fait un recours. Elle est donc également en colère de ne pas avoir été entendue, ni accueillie. Elle est accueillie par ses amis mais elle n'est pas accueillie par la France, elle est entendue par moi, par son avocat par mais pas symboliquement par l'état français et c'est non seulement très blessant pour elle mais cela a un effet de gélification du temps, de suspension de l'existence.

Elle parle le français qui est la langue officielle de l'ex Congo depuis 1960 et elle parle à peu près six sept langues comme le lingala et le kituba. En RDC, il existe 450 langues vivantes parmi les 5 000 langues de la planète. Elle a également fait du latin car " ça apprend pour parler le français " même si c'est une langue morte.

Je vais donc la recevoir et je la reçois depuis plusieurs mois presque un an. Peu à peu elle a rencontré quelques femmes de RDC avec qui elle peut sortir un peu, parler dans la langue



lingala, elle me dit "ça fait du bien de parler dans la langue, ça console", retour dans la langue maternelle, elle décrit des phénomènes multiples, " le cœur qui bat vite, les pulsations crânienne décrites sous forme de malaise, de charge physique à la tête, " elle est toujours sous l'emprise des réminiscences permanentes des scènes de violence subies en prison. Ces réminiscences se produisent également le jour. Elle dort un petit peu mais elle a des cauchemars c'est-à-dire que les scènes reviennent mais sous la forme de cauchemars qui la réveillent.

Un jour elle m'apprend que ses parents ont été menacés, ils sont partis chez l'oncle maternel. Elle a appris que ses filles étaient cependant en sécurité. Elle a des vertiges et se perd pour venir me voir, elle marche extrêmement lentement. Elle a une douleur de la face antérieure de la cuisse plus forte le soir, pulsative qui la fait boiter, elle se sent très fragile, affaiblie. Elle a perdu 10 kg. Elle est aussi en colère : " parler, parler, je ne comprends rien du tout".

Elle attend la réponse au recours qu'elle a fait dans lequel il est mis en avant le fait qu'elle serait exposée à des persécutions ou à une atteinte grave de la part des autorités congolaises en cas de retour dans son pays d'origine du fait de ses activités au sein d'un parti d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). La réponse est reportée, elle attend plusieurs semaines.

Lecture du point 2 de l'audience qui reprend le récit de l'exil, ce qui l'a obligée à partir et qui doit convaincre la cour nationale du droit d'asile ou CNDA :

Ce qui important dans ce document, c'est de voir comment ce qui est considéré, ce qui ressort de l'instruction, de l'entretien fait avec les déclarations Madame T, tout cela est fait en séance devant la cour.

C'est rédigé ainsi : " En considérant qu'il ressort de l'instruction et des déclarations particulièrement convaincante, faites en séance devant la cour par Madame T, permettent d'établir qu'elle a adhéré à l'UDSP et a milité contre le pouvoir en place, en prenant part notamment, à des manifestations anti gouvernementales ; que ce militantisme lui a valu d'être interpellée, emprisonné à plusieurs reprises ; que lors de ses détentions, elle a subi de graves sévices dont elle garde d'importantes séquelles psychologiques comme en atteste le certificat médical du 10 octobre 2017 produit à l'appui de sa demande ; que s'étant évadée en mars 2017, elle est depuis lors activement recherchée par les autorités ; qu'ainsi il résulte de ce qui précède que Madame T craint avec raison, au sens des

stipulations précitées de la Convention de Genève d'être persécutée en cas de retour dans son pays en raison de ses opinions politiques ; que dès lors elle est fondée à se prévaloir de la qualité de réfugiée. "

C'est donc le bienfondé de la demande qui est examiné sur le plan politique et propre au pays d'origine.

Évidemment, après l'obtention de ce statut de réfugiée et la reconnaissance d'une protection internationale, Madame T. va mieux mais il reste des choses bien compliquées pour elle concrètement certes mais subjectivement aussi. Et d'elle-même, elle dit ceci « j'étais trop remarquable, trop remarquée là-bas, remarquable c'est pour cela que je réussissais bien à militer, que j'étais convaincante, que les gens venaient me voir, que j'étais à cause de cela menaçante et menacée " « Là-bas rien ne marchait, il fallait se mobiliser et mobiliser ici c'est pas pareil". Elle est épuisée et souhaite se concentrer sur des remises à niveau, des démarches de formations qui ne l'engagent pas socialement pour ensuite trouver ce qu'elle va devenir ici parce qu'elle ne peut plus faire ce qu'elle faisait là-bas. Pour cette femme " remarquable", il y a bien sur la chute des idéaux, il faut retrouver de nouveaux idéaux de nouvelles valeurs, pour elle, les choses fonctionnent bien ici, l'école, la santé une certaine égalité. Il y a dans l'exil un travail de déplacement des valeurs. Elle n'a plus de coordonnées, pas de travail, pas de choses à défendre, pas d'idéologie contre laquelle être pas de dictateur il faut donc se réaménager sans le " remarquable". Elle perd ce trait qui faisait sa singularité là bas. Elle a, par ailleurs, à effectuer beaucoup de détachements, à soutenir beaucoup de ruptures avec son pays, ses parents, ses enfants, son métier, ses engagements qu'elle a choisi de ne pas poursuivre ici. Elle aimerait faire venir ses filles ici car " pour les femmes c'est mieux ". Il apparaît cliniquement que les réminiscences font place aux cauchemars et que les cauchemars s'espacent. Je vais reprendre après vous avoir parlé d'un troisième cas, cette question des cauchemars.

### **3) Le corps en jeu, être un homme fort**

C'est un homme de 26 ans, M. D., originaire de Guinée Conakry qui a fui son pays en octobre 2015, aidé par son père. Il a été arrêté trois fois lors de manifestations avec un parti d'opposition contre le gouvernement et il a effectué trois séjours en prison Durant trois semaines puis un mois puis encore un autre mois. Durant ces séjours, il a subi des coups et

blessures, il a été torturé, il a subi des violences physiques sur le thorax dont il garde de nombreuses douleurs à l'effort et des cicatrices. Il a également subi des séjours prolongés dans le noir.

Lors ce que je le rencontre, il vit dans un CADA depuis quelques mois et il m'est adressé car il est insomniaque, angoissé, stressé et il souffre de cauchemars. Ses compagnons de chambre dans le foyer attestent qu'il crie, pleure, s'agite toute la nuit. Cela se produit plusieurs fois par nuit. Il me raconte des cauchemars répétitifs dans lesquels il subi des violences et où il y a des poursuites policières. Il y a d'autres cauchemars où se répètent les tortures subies en prison. Dans une troisième sorte de cauchemar, ce sont ses parents qui le cherchent et qui pleurent qui sont mis en scène.

Il est seul en France, est né d'une fratrie de quatre avec deux sœurs et un frère qui sont restés en Guinée où ses parents sont commerçants à Karachi. Il a été scolarisé jusqu'en sixième. Il se débrouille très bien en français, il avait lui-même monté un petit commerce d'épicerie et également obtenu un permis de chauffeur. Il n'a jamais souffert de difficulté psychologique psychique auparavant.

Il se présente façon sympathique, très ouvert, très curieux, plutôt avenant. Il est cependant sur le plan symptomatologie dans son discours triste, il se plaint d'une apathie, son discours est très cohérent et très rapidement il évoque ses douleurs thoraciques qui surviennent lors de la course à pied, lors de l'effort, il fait le lien entre ses douleurs et ce qu'il a vécu en prison, le médecin consulté pour les fameuses douleurs thoraciques n'a retrouvé aucune explication cardiologique ni rhumatologique.

Un syndrome de stress post traumatique a été posé comme diagnostic et un traitement prescrit ainsi qu'une psychothérapie recommandée. Il est demandeur d'asile et vit donc avec l'aide de l'État soit 200 € par mois, sa première demande comme réfugié politique cette première demande a été refusée, mais il a fait un recours. Il va venir me rencontrer pendant une année où ce sont les questions autour du corps qui vont être au-devant dans le discours. Ovide disait " L' exil, c'est de laisser son corps derrière soi". Ce monsieur ne peut plus " dire son corps" comme avant, n'a plus les mêmes repères, il me parle beaucoup de ses douleurs thoraciques de ses limitations de sa crainte de ne pas redevenir comme avant, il évoque des douleurs comme des élancements. Dans un petit travail que j'avais écrit sur la nostalgie, Percy, chirurgien de l'empereur avait attaché de l'importance à la question des élancements comme dans le tableau de la nostalgie maladie, élancement qu'il décrivait comme une sorte d'appel au niveau du corps, de la douleur de l'éloignement, de

la douleur de ne pas être chez soi. Assez vite il va m'interroger sur la faiblesse de son corps et sur la question du sexe : est-ce qu'il va avoir un sexe plus faible ? (ici évidemment j'évite tout jeu de mots sur le sexe faible) mais c'est bien cela aussi dont il sera question d'être féminisé par la migration et vous le savez il y a dans le statut de l'étranger une perte du côté de la virilité et quelque chose " qui pousse " du côté du féminin. D'une part, je lui propose d'arrêter une partie de son traitement qui a effectivement un effet d'abrasion de la libido. Comment rester un homme ici ? D'autre part je m'engage à me parler de ses affaires concernant les femmes, sa rencontre avec les femmes en Guinée. Cet homme évoque une enfance heureuse dans une famille bienveillante et jusqu'à son militantisme dans un parti politique d'opposition au fond une vie assez bien cadrée. Malgré ce qu'il vient de traverser, Monsieur D garde en effet une sorte de croyance dans un bon avenir pour lui. Il va d'ailleurs trouver avec moi, un lieu où il peut poser des questions adressées à une autre figure maternelle mais il adresse aussi au docteur que je suis, des questions sur le corps et sur le sexe, sur le bon fonctionnement et comment en être rassuré. Il va surtout trouver dans le foyer où il vit une identification à "un vieux monsieur" c'est comme ça qu'il le nomme le vieil homme qui est le monsieur qui fait l'entretien dans le foyer, qui s'occupe de l'électricité des petits travaux et très vite Monsieur D va se mettre à l'aider il va ainsi apprendre le bricolage mais un peu plus une transmission. Il trouve refuge dans le foyer et auprès de cet homme. Comme il s'interroge sur sa perspective d'être chauffeur ici, il s'inquiète de la circulation, les croisements de route, il a bien observé que c'était beaucoup plus complexe ici que dans son pays où les routes se croisent par deux et qu'évidemment il faudrait ici apprendre à conduire sur les espèces d'embranchement, sur les sortes d'autoroute où tout est plus grand, tout est plus compliqué. C'est donc à partir de l'expérience avec cet homme qui lui apprend des choses qu'il va pouvoir fabriquer son projet de faire une formation en électricité, en montage de tableaux électriques et en câblage et en attendant d'avoir accès à une formation générale car il a été à l'école jusque vers les âges de 11 12 ans. Ce ne sera donc pas ce qu'il avait prévu dans son pays mais ce sera appuyé sur un homme qui vient occuper une fonction de père à partir de là il trouve comment se tenir, les douleurs disparaissent, il est moins essoufflé, il se sent moins faible. Les cauchemars cependant persistent. Il va avoir une réponse positive à sa demande de réfugié politique et lui avoir une réponse positive avec un permis de travail, ce qui est très important pour lui, et il va très rapidement trouver une formation et se mettre au travail.

## Questions cliniques, psychopathologiques, psychanalytiques :

Trois destins de l'exil : -Nouvelle vie, nouvelle langue - Reconstruction - Refuge

L'expression d'une singularité qui ne serait pas logée uniquement dans les coordonnées de la migration peut se faire jour au fil des entretiens, au fil du temps et avec la perspective d'une place sociale possible ici. Il est très important de pouvoir engager la parole sur l'enfance, sur l'adolescence, sur ce qui s'est passé avant cette migration pour permettre au sujet de n'être pas uniquement un exilé qui se réduirait à un "migrant victime". C'est une affaire d'hospitalité certes. C'est également un point qui rencontre la position éthique avec laquelle nous pouvons écouter ces personnes migrantes.

C'est une manière de traiter à nouveau la question du rapport au familial, au *nebenmensch*, à l'Autre, qui, dans ses histoires a parfois été tout à fait accueillant, présent dans l'enfance mais qui a été terrible, menaçant, non secourable au moment de ce qui constitue dans chaque histoire ce qui va provoquer la migration. Et lors de l'arrivée dans le pays dit d'accueil, il y a cette question du lien à l'autre, au grand Autre, qui va se rejouer. Cela touche bien évidemment à toute la question du traumatisme mais dans un abord comme a pu le faire Ferenczi et distinguant trauma et traumatisme.

Nous faisons tous les expériences du trauma originel et des expériences précoces.

### Les cauchemars et le traitement du réel

Le rapport au réel est prégnant. La persistance des cauchemars dont je me soucie toujours indique la persistance d'une prévalence du réel et d'un extrême point de souffrance. Ils indiquent certes une Intranquillité subjective et la nécessité d'un travail psychique qui s'il est absent, pourrait être "désolation" (F. Chaumont qui cite H. Arendt)

#### 1) Cauchemar et PTSD

Si l'on s'intéresse à la place du cauchemar dans le syndrome de stress post-traumatique, nous voyons qu'il fait partie d'un ensemble de symptômes avec les flashes, les remémorations et les réactions de sursaut. Ce syndrome ou PTSD (dans le DSM V) associe quatre types de symptômes : 1) Reviviscences, 2) Évitements, 3) altération négative des cognitions et de l'humeur, 4) hyper-réactivité. Le diagnostic est valable si les symptômes sont présents au moins un mois après l'exposition sinon on pose le diagnostic de stress

aigu. Il est important de relever la distinction faite entre rêves répétitifs et réactions dissociatives.

Les rêves répétitifs sont des rêves pénibles dans lesquelles le contenu et les faits sont liés à l'événement traumatique, chez les enfants il peut s'agir de rêves effrayants sans contenu reconnaissable.

Les réactions dissociatives sont des flash-back où l'individu se sent comme si l'événement traumatique se produisait actuellement avec parfois une perte totale de la conscience de l'environnement actuel. Pour ne pas en rester uniquement à ce que reprend le DSM V, on retrouve dans la première description de la névrose traumatique de Herman Oppenheim en 1889 qui était classée névrose par rapport aux accidents de chemin de fer, la notion d'effroi ou Schrek, qui provoque un ébranlement psychique entraînant une altération psychique durable. Et on peut observer quelque chose, qui est commun aux trois tableaux des trois personnes présentées, ce sont ces fameux cauchemars ou réminiscences selon les moments, pris dans la répétition. Mais il ne semble y avoir aucune représentation du trauma, et c'est bien non pas le trauma (qui devient en quelque sorte un prétexte pour que s'en suive la répétition, ce qui serait du côté du trauma psychique de la névrose) mais un effroi, un Schrek persistant.

Il est classique de dire qu'il y a un moment, une période de latence et vous savez que ce délai, cette temporalité est notée entre l'événement et les symptômes de répétition.

C'est l'exemple typique du soldat qui supporte bien un trauma pendant la guerre, par exemple une explosion et ce ne sera que quelques mois après l'incident qui commencera à faire des cauchemars, des flash-back. La question sera alors : comment se fait-il que le souvenir du trauma soit plus douloureux que le trauma lui-même ? autrement dit qu'est-ce qui se répète là vraiment. Il y a donc l'après coup, le "nachträglich" et la répétition.

Il m'apparaît dans l'expérience que j'ai des histoires d'exil actuel, de migrations humaines majeures que je rencontre, il soit difficile de dire si cette période de latence existe. Très souvent, je rencontre ces personnes plusieurs mois après leur vécu tragique, les traumatismes physiques et psychiques endurés. Lorsqu'il est possible qu'ils en parlent, ils disent très souvent que cela commence tout de suite après l'agression. Cela ressemble, cela se dit comme une expérience de rencontre avec le réel (qui n'est pas encadré par le fantasme comme toute rencontre effractante). C'est du pur réel, une rencontre avec la mort, avec le néant. C'est une expérience de déshumanisation, de l'en deçà de la parole.

## 2) Les cauchemars comme traitement du Réel

Il m'a paru ici intéressant de reprendre cette question du cauchemar dans sa distinction avec le rêve, avec le rêve d'angoisse et de spécifier la question du cauchemar traumatique ou cauchemar d'effroi dans sa différence avec le rêve d'angoisse. Je me suis aidée du travail de Martine Menés dans un ouvrage intitulé " Les cauchemars, Ces sombres messages de la nuit", qu'elle a publié chez Ères en 2016.

" Dans le rêve et encore plus dans le cauchemar et encore plus dans les cauchemars répétitifs, le Réel revient toujours à la même place celle où s'est fixée une horreur de trop, de trop de ça, de trop ça/voir ce qu'il est impossible de regarder en face..." (Martine Menes, Les cauchemars, éditions Ères, 2016)

Lacan regrettait que les psychanalystes s'intéressent si peu au cauchemar (« Si il y a quelque chose à quoi nous initie l'expérience analytique, c'est que c'est ce qu'il y a de plus près du vécu, du vécu comme tel, c'est le cauchemar ", Séminaire 1962-1963, L'angoisse, leçon du 12 décembre 1962).

L'étymologie du mot cauchemar nous apprend que c'est un mot d'origine picarde, allemande. Le premier élément *Cauche* vient d'une forme verbale de *cauchier*, presser, qui résulte probablement d'un croisement entre l'ancien *chauchier*, fouler, presser et la forme correspondant au latin *calcare*. Le second élément est l'ancien *mare*, emprunte au néerlandais *mare*, *maer*, provoquant de mauvais rêves ". Ce dernier correspondant à l'anglais - saxon *mare* " spectre " ou " démon " d'où l'anglais *night-mare*, cauchemar, ou proprement "*spectre nocturne* ". (Dictionnaire de la langue française de Alain Rey).

La première fonction du rêve est de préserver le désir de vivre au-delà de la répétition destructrice on peut se référer au rêve de Freud ("Père, ne vois-tu pas que je brûle ? "" Qui est un rêve fait par une patiente de Freud autour de la sombre réalité d'un enfant mort que son père a veillé malade des nuits et des jours). Lacan rappelle que le fait le plus brûlant dans ce rêve est l'irreprésentable du réel de la mort à savoir que nul père ne peut protéger son enfant de la mort et que l'Autre bienveillant est absent (Lacan, Séminaire Les quatre concepts)

La seconde fonction du rêve vous savez celle qui était le plus diffusée est la réalisation d'un désir.

On peut distinguer d'une part le rêve d'angoisse caractéristique des premiers rêves de l'enfance du cauchemar véritable qui pourrait être une formation de l'inconscient

différente (c'est Freud lui-même qui fait l'hypothèse de ce distinguo) et distinguer également les cauchemars traumatiques où l'angoisse fait irruption de façon si massive qu'elle entrave les capacités de liaison que le rêve même d'angoisse accomplit. Dans les terreurs nocturnes des enfants, on retrouve plusieurs caractéristiques : l'inattendu, le hors contexte, le réel fait-il option, l'expérience indicible et le plus souvent opaque. L'Autre y apparaît dans sa dimension dévorante ou indifférente. Si l'on fait un petit détour par la théorie freudienne du trauma pour tenter d'éclairer ce qui fonde les mauvais rêves de l'enfance et qui pourrait en rester dans les cauchemars ultérieurs, on retrouve ceci, le manque de l'Autre primordial, le manque à répondre de l'Autre, l'énigme. C'est-à-dire qu'en même temps que le petit enfant s'interroge sur ce que lui veut l'autre, il en découvre les limites et réalise dans ce même temps les siennes propres, ses limites. Dans les cauchemars d'emprise ou traumatiques, le sujet découvre qu'il peut être soumis à une volonté autre, hostile voir destructrice. Dans les cauchemars c'est en effet le désir d'un Autre qui s'impose. En 1925, dans "*Inhibition, symptôme, angoisse*", Freud conclut dans un addenda, que dans la situation traumatique, il y a un vécu de détresse, le sentiment d'être sans recours, sans secours, ni dans la réalité, ni dans le symbolique.

Alors l'insistance cauchemardesque présente deux faces de la répétition, une face mortifère de pure réplique de l'événement (simple retour à l'identique) et une face insistante de répétition, voisine de la remémoration qui est une tentative de cerner le réel c'est-à-dire de mettre en lettres, en mots les impressions de les faire rentrer dans la chaîne signifiante.

Au fond, si il y a un traitement du cauchemar, c'est de faire passer de la répétition à la remémoration. Le cauchemar répétitif du traumatisme peut se transformer en rêve permettant de supporter l'insupportable. Il y a un très beau livre qui montre cela c'est le récit de Aaron Appelfeld, "*Le garçon qui voulait dormir*" (édition de l'Olivier, 2011 pour la traduction française). C'est le récit de sa vie, à savoir la disparition de sa mère assassiné par les nazis, sa déportation avec son père dans un camp, sa vie cachée durant trois années dans les forêts en Ukraine sans usage du langage, sans parole, et son arrivée en Israël où il rêve.

### **3) Le cauchemar d'effroi et sa fonction.**

Il y a peu de rêves d'angoisse parmi les effets subjectifs de l'exil chez les exilés dont je viens de parler. Il s'agit bien plutôt de l'effroi, de sa répétition où on retrouve le cauchemar d'effroi, cauchemar du sens commun comme nous disons "c'est un vrai



cauchemar", une véritable horreur. Il est distinct vous l'avez noté du rêve, du rêve d'angoisse, du cauchemar régressif qui ne va pas sans retour du refoulé. Les cauchemars traumatiques sont des cauchemars fixés avec du Réel qui fait effraction, formations de l'inconscient à part, distincts du rêve qui n'y remplit pas sa fonction. Freud va utiliser le mot de névrose d'effroi, Shrek et non névrose d'angoisse. " Ces cauchemars sont la réplique en boucle d'un combat épuisant contre la mémoire actuelle qui ne réussit pas à passer aux souvenirs" (Martine Menés, p 100)." Ces cauchemars ont cependant une fonction qui tente par la répétition d'établir une liaison des impressions traumatiques où l'angoisse succède à la surprise effrayée, elle tente d'épuiser la jouissance morbide qui excède les possibilités pulsionnelles d'homéostasie. "

Elle ajoute : " Le cauchemar est donc un effort pour contenir le choc ; son retour répété est (une) tentative renouvelée de gagner le combat contre l'indicible pour passer du chaos au récit jusqu'à ce que comme pour Aaron Appelfeld, le rêve ramène à des périodes heureuses précédant les événements destructeur et apprivoise la souffrance".

Cela touche au sentiment même d'existence, à l'inquiétante étrangeté comme le retour non reconnu de certains éléments particuliers pourtant familiers, intimes.

## **Conclusion**

Je fais l'hypothèse que dans ces histoires et ces effets subjectifs de l'exil repérés pour certains, (si) le traumatisme s'est présenté à chaque fois comme une très mauvaise rencontre qui conjoint un événement, une catastrophe et un sujet au point de sa sidération, de sa désobjectivation, en fait c'est une absence de mots pour représenter et se le représenter. Il y a une possibilité, à la condition sans doute d'une qualité des liens dans l'enfance, d'une certaine structure psychique, selon chacun, de reprendre la parole, de reconstruire un imaginaire, de vivre avec même avec un certain clivage dans une extériorité à soi-même.